VASSELAY EN BREF

AOUT 2026

Bulletin municipal bimestriel

QUOI DE NEUF ?

Festivités du 11 juillet : report pour la sécurité de tous



En raison des conditions climatiques et du risque élevé d'incendie, les festivités prévues le 11 juillet ont été reportées, dans un souci de sécurité pour tous. Nous remercions les bénévoles, les associations, les prestataires et les habitants pour leur compréhension.

Ce n'est que partie remise : nous serons heureux de vous retrouver en septembre pour partager ensemble un moment convivial !

Félicitations à notre championne de France !



Floriane Hautin Deroi, conseillère municipale, a décroché le titre de Championne de France de Ride and Run. C'est une discipline équestre qui se pratique en équipe de deux avec un seul cheval. Pendant que l'une des cavalières est à cheval, l'autre court à pied. Les équipières échangent leur place tout au long du parcours. Cette discipline met en avant la complicité avec le cheval, l'esprit d'équipe et l'endurance.
Toutes nos félicitations à Floriane pour cette magnifique performance qui fait rayonner Vasselay !

IDEES SORTIES

1 Fête de l'automne - Brocante

Le 13 septembre de 6h à 18h



Le comité des fêtes organise une brocante pour la 37ème fête de l'automne.
Buvette et restauration sur place. 2€ le mètre.
Réservations et infos au 06 13 24 38 72 ou 06 51 16 51 51.

2 Inscription activités sportives

L'association Sports Loisirs Vasselay vous propose trois activités pour la rentrée. Une séance découverte est offerte pour toutes les activités.
Plus d'informations au 06.01.94.96.01 ou 06.95.96.34.05 (laisser un message pour être rappelé) ou par mail à claudepatient@wanadoo.fr ou yoga.assis.chaise@gmail.com

Gymnastique (STEP, pilate...)	Yoga pour adultes	Yoga assis sur chaise
Mercredi de 19h à 20h	Lundi de 18h30 à 20h	Mercredi de 17h30 à 18h30
Reprise des cours : 16/09	Reprise des cours : 14/09	Reprise des cours : 17/09
Tarif annuel : 105€	Tarif annuel : 230€	Tarif annuel : 150 €

AGENDA

12 aout	1 septembre	13 septembre	14-17 septembre
Eclipse partielle solaire 20h20	Rentrée des classes	Brocante Fête de l'automne	Reprise des activités sportives proposées par l'ASV

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

3 , 17 et 31 août
14 et 28 septembre

DECHETERIES

Jusqu'au 19 septembre,
du lundi au samedi
de 7h à 14h

* sous réserve de modifications "plan canicule"

TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce service régional donne la possibilité, aux habitants de toutes les communes rurales, de se déplacer :



- au départ de leur domicile,
- vers une destination ciblée

Informations :
www.remi-centrevaldeloire.fr

Mairie de Vasselay - 1 place Louis Ducoux - 18110 VASSELAY
mairie.vasselay.cher@wanadoo.fr
02 48 69 33 66
Retrouvez nous sur notre site internet, Facebook , Instagram et Panneau Pocket.

ZOOM SUR ...

Un peu de verdure dans le village



Le saviez-vous ❓

Quelques mètres carrés de végétation peuvent avoir de nombreux effets positifs !

🌸 Ils favorisent la biodiversité en offrant nourriture et refuges aux insectes pollinisateurs.

🌡️ Ils rafraîchissent les rues en limitant l'accumulation de chaleur des surfaces minérales en été.

💧 Ils facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol limitant ainsi le ruissellement.

🌱 Ils améliorent notre cadre de vie en rendant le village plus accueillant, plus agréable à parcourir.

🤝 Ils créent du lien entre voisins : lorsqu'ils sont entretenus par les habitants, ces petits espaces deviennent de véritables lieux de partage et de fierté collective.

Le 4 juin, quatre fosses de plantation ont été créées dans le village avant d'être végétalisées avec différentes plantes. Cette première réalisation marque le début d'une réflexion menée par la municipalité pour redonner un peu de place au végétal dans l'espace public.

Après avoir découpé la chaussée et préparé les fosses, nos deux agents techniques ont réalisé ces aménagements qui permettront de tester cette démarche et les différentes espèces de végétaux possibles.

Cette initiative s'inspire de ce qui existe déjà dans plusieurs communes, comme Bourges, où les habitants peuvent végétaliser le pied de leur façade. À Vasselay, nous étudions actuellement les modalités de mise en œuvre (sécurité, plantations, entretien, charte ou permis de végétaliser) afin de proposer un dispositif adapté à notre commune.

À terme, les habitants qui le souhaiteront pourront peut-être eux aussi végétaliser le devant de leur habitation et entretenir ce petit espace. Une façon simple de participer à l'embellissement du village et de favoriser la nature au cœur de Vasselay. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce projet dans un prochain numéro de Vasselay en Bref !

VIVRE ENSEMBLE

1 Responsabilité des propriétaires de chiens



Plusieurs chiens errants nous ont encore été signalés. L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé.

Nous rappelons également que les chiens de catégories 1 et 2 doivent avoir une muselière.

2 Port du casque en trottinette



Suite à la publication de l'arrêté préfectoral 2026-0922, le port du casque en trottinette électrique devient maintenant obligatoire dans le Cher!

Ceci est valable sur toutes les routes, y compris les pistes cyclables !

3 Bruits et voisinage



Les travaux utilisant des appareils bruyants sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, notamment entre 22h et 7h, merci de veiller à limiter les nuisances sonores.

En période de canicule, nos agriculteurs peuvent être amenés à adapter leurs horaires de travail : merci de votre compréhension.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.
Directeur de la publication : Jean Luc LEGER, Equipe rédaction : Commission Communication

PROSPECTUS BAC DE TRI